

FORMULAIRE DE RESERVATION LOCATION MOBIL HOME et BUNGALOW TOILE
OUVERT DU 1 AVRIL AU 23 SEPTEMBRE 2018

Veuillez compléter ce formulaire et le retourner à :
CAMPING PARK ER LANN, 4 rue de l'école de voile,
56510 SAINT PIERRE QUIBERON
tél : 02 97 50 24 93 – Port : 06 42 60 28 75
www.campingparkerlann.com ; e-mail : info@campingparkerlann.com

Horaires d'ouverture basse saison :
du lundi au samedi : 10h à 12h et de 15 à 18h Fermé le dimanche
haute saison
du lundi au samedi : 10h à 12h et de 14h30 à 18h.
Le dimanche de 10h à 12h et de 16h à 18h

Date d'arrivée samedi2018 de 16H00 et avant 18H

7 jours minimum juillet et août

Date de départ samedi2018 entre 8et 10H sur RDV

Les noms, prénoms et dates de naissance de chacune des personnes séjournant sur l'emplacement sont obligatoires pour valider votre réservation. Un formulaire incomplet entrainera l'annulation de votre réservation.

Votre séjour est à régler le jour de votre arrivée. Aucune entrée et sortie entre 12h00 et 14h30.

NOM	Prénom	Date de naissance	Adresse
			Rue
			Code Postal
			Ville
			Tél/port :
			E-mail

Nationalité :

Voiture : N° immatriculationmarque.....couleur.....

Hébergement Locatif : cocher votre choix

MH 2 pers 16m² MH 4 pers (2ch) 22m² Bungalow toile 5 pers
 MH 4/6pers (2 ch) 24m² terrasse semi couverte MH 4/6 pers (2 ch) 27m² MH 4/6pers (3ch) 29m²
 MH 4/6 pers (2 ch) 32 m² PMR Terrasse couverte MH 4/6pers (2ch) 33m² Terrasse couverte

Suppléments par semaine. Remorque (parking interieur) : 23.10€ TV: 21 €
 Lit bébé : 12 € Chaise bébé : 12€

nombre(s) de semaine x tarif + supplément(s) = forfait hebdomadaire x 25 % = sous total
.....semaine(s) x+.....= x 25 % = €
Frais de dossier = 20,00 €
assurance annulation 3.5% hors frais de dossier =€ minimum 15 €
Total: €

Week-end + suppléments + frais de dossier = total

.....€+.....€+ 10. € =€ Les locations week-end sont à régler en totalité à la réservation. **Les animaux ne sont pas admis dans les mobil-homes et bungalows toilés. Un seul véhicule par emplacement. Toile de tente et camping-car non autorisé sur l'emplacement location Mobil home**

PAIEMENT. Veuillez cocher le mode de paiement :

Carte bancaire :
N°+ 3 deniers chiffres au dos de la carte..... date d'expiration.....
 Chèque bancaire à l'ordre de camping Park er Lann.
 Chèque-vacances acceptés.
 Par virement bancaire n° ci-dessous date de virement.....
IBAN BIC
FR76 1558 9569 2600 0128 2594 111 CMBRFR2BARK
je règle 25% à la réservation et je m'engage à **régler le solde 1 mois avant mon arrivée au camping.**

Comment avez-vous connu le camping Park er Lann ?

1° Vous êtes déjà venu au camping.....
2° Par des amis/relations.....
3° Internet : comment êtes vous arrivé sur notre site web.....
4° Guide ou autre. Précisez lequel.

Veuillez vous assurer de bien remplir le formulaire pour éviter tous délais. **Vous êtes avisés de garder une copie de ce formulaire recto/verso. Joindre une enveloppe timbrée au tarif en vigueur.**

Je reconnais avoir pris connaissance et accepte sans réserve les conditions de location et de respecter le règlement intérieur du camping.

Signature obligatoire au dos



CONDITIONS GENERALES DE LOCATION

De location mobil home et bungalow toilé.

Au camping Park er Lann, vous pourrez vous reposer de vos journées découvertes, d'activités nautiques, équestres ou des multiples animations et festivités proposées à l'extérieur du camping, dans un cadre de tranquillité et de convivialité où le calme est exigé. Notre camping s'adresse aux familles calmes et désireuses de se reposer sur la presqu'île. Notre structure et l'esprit de calme, de tranquillité que nous proposons, ne nous permettent pas d'accueillir les groupes. Silence total de 23 h00 à 7 h 00 « Le silence de chacun assurera le repos de tous ». Bruyants et nombreux s'abstenir.

* Toute location est nominative et ne peut en aucun être cédée ou sous louée.

Toute arrivée avant la date et heure prévue expose le vacancier à ne pouvoir occuper l'installation retenue, sauf accord préalable avec la direction du camping.

* Les animaux sont interdits dans les hébergements locatifs.

Ils sont tolérés sur les emplacements de camping-caravaning, aux conditions suivantes :

- Présentation de certificats de vaccination le jour de l'arrivée,
- Tenue en laisse obligatoire,
- Accès aux sanitaires, à la piscine et bar interdit,
- Interdiction de les laisser seuls.
- Les animaux des visiteurs ne sont pas autorisés sur le camping.

*Les feux et barbecues sont interdits, des barbecues collectifs sont à votre disposition sur le camping.

*Toute personne venant vous rendre visite doit être déclarée au bureau et doit s'acquitter du tarif en vigueur de 3,30 € sans accès à la piscine. Ils doivent stationner leur véhicule à l'extérieur du camping.

*La piscine et l'aire de jeux sont exclusivement réservées aux clients du camping. Les enfants mineurs jouent et se baignent sous la responsabilité de leurs parents. Aucune réduction ne sera consentie en cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé.

En l'absence de message écrit du client, précisant qu'il a du différer la date de son arrivée, l'emplacement réservé deviendra disponible 24 h après la date d'arrivée prévue dans le contrat de location.

***Conditions de réservation en MOBIL-HOME et BUNGALOW Toilé.**

La location ne devient effective qu'après l'accord, et après réception d'un versement correspondant à un acompte de 25% du prix du séjour + 20 € de frais de dossier.

La taxe de séjour par jour et par personne de 18 ans et plus s'élève à 0,55 €.

Le solde du séjour en hébergement locatif doit être intégralement réglé avant la date d'arrivée.

ATTENTION : passé ce délai, le règlement non effectué, votre réservation sera annulée et votre acompte + frais seront non remboursables.

Aucune réduction ne sera consentie en cas d'arrivée retardée ou un départ anticipé. **Toute arrivée doit se faire avant 18 h 00.** Un RDV sera pris entre 8 h 00 et 10 h 00 pour l'inventaire de départ.

CAUTION : Par hébergement, il vous sera demandé le jour de l'arrivée une caution de 250 € pour le matériel et une caution de 80 € pour le ménage qui vous seront restituées, par courrier, 3 jours après votre départ, déduction faite des éventuels préjudices (dégradation du matériel, pertes et vices cachés).

A votre arrivée, vous devez contrôler l'inventaire de l'hébergement locatif et nous informer au plus tard dans la matinée qui suit votre arrivée de toute anomalie constatée. Passé ce délai, il ne pourra plus en être tenu compte. **Le nettoyage est à la charge du locataire, la location doit être laissée en parfait état à l'intérieur et aux abords immédiats. Si besoin était, il serait retenu la caution de 80 € (ou plus) pour le nettoyage.** Pour toutes les locations, en aucun cas le nombre de personnes ne devra dépasser celui indiqué dans le contrat de location même pour une nuit. Il est interdit d'installer une tente sur le jardin de l'hébergement locatif, un seul véhicule par emplacement. Les campings cars ne sont pas autorisés sur les emplacements locatifs.

ANNULATION de réservation : toute annulation doit être faite par lettre recommandée. Nous ne pouvons être responsable si cette annulation se fait par courrier normal.

En cas d'annulation, Il vous sera retenu, ou vous restez devoir :

- Les frais de dossier, quelque soit la date d'annulation
- A titre d'indemnité de rupture de contrat, les montants indiqués ci-dessous, en fonction de la date d'annulation par rapport à la

date prévue d'arrivée :

- Annulation plus de 30 jours avant l'arrivée : l'acompte sur la location
- Annulation moins de 30 jours avant l'arrivée : le montant total de la location.

Il est recommandé de souscrire une assurance annulation.

- La prime d'assurance doit être intégralement payée à la réservation du séjour et est non remboursable.
- En cas de sinistre, vous devez aviser la compagnie dans les 5 jours suivants le sinistre.
- Les conditions générales d'annulation complètes et la procédure en cas d'annulation sont disponibles sur le site internet : <http://www.campeze-couvert.com/>
- L'assurance annulation et interruption de séjour rembourse l'intégralité des sommes versées avant l'arrivée au séjour et le montant du séjour non utilisé au pro rata temporis en cas de retour prématuré.
- Aucun remboursement ne sera effectué si l'assurance annulation n'est pas souscrite.

* il appartient au locataire d'être assuré en responsabilité civile. Le camping décline toute responsabilité en cas de vol, incendie, intempéries, etc..... et en cas d'incident relevant de la responsabilité civile du locataire.

*Contrôle et sécurité : L'accès au camping étant réservé à notre seule clientèle, un contrôle pourra être effectué à tout moment.

* Le règlement est affiché au bureau. Toute personne pénétrant sur le camping est tenue de le respecter.

Médiateur de la consommation : <http://www.medicys.fr/>

Fait à le2018

Signature précédé de la mention « Lu et approuvé. Bon pour accord ».